Extrait du OIEau

http://www.iowater.eu/contenu/agenda-des-evenements/article/la-protection-de-la-nature-par-le

La protection de la nature par le droit pénal

- contenu - Agenda des évènements -

Date de mise en ligne : vendredi 25 septembre 2015

OIEau

L’efficacité et l’effectivité des politiques de protection des espaces naturels supposent un respect des normes mises en place, et par voie de conséquence des moyen s de contrôle (police) et des procédures de répression des infractions constatées. Or, le manque de spécialisation des magistrats, la complexité des règles de procédure pénale ou encore l’insuffisance des moyens de police ne permettent pas toujours au droit pénal de l’environnement d’apporter une réponse à la hauteur des enjeux. Parallèlement , la criminalité environnementale dans certains domaines, ne cesse de se développer.
L’objectif de ce colloque est de dresser un constat des faibles ses constatées et de proposer des solutions et pistes de réflexion dans la perspective d’une évolution du droit. Il s’inscrit dans le prolongement des travaux du groupe de travail sur la répression des atteintes à l’environnement de la commission spécialisée du Comité National sur la Transition Écologique (CNTE).

Copyright © OIEau